



**Élections Sainte-Adèle**  
Bureau du président d'élection  
1381, boulevard de Sainte-Adèle  
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3  
Téléphone : 450-229-2070

**AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE,  
AUX OCCUPANTS UNIQUES D'UN ÉTABLISSEMENT  
D'ENTREPRISE, AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN  
IMMEUBLE  
ET AUX COOCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE**

**VILLE DE SAINTE-ADELE – SCRUTIN DU 1ER MAI 2016**

---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente donné par le soussigné, Simon Filiatreault, président d'élection :

**Aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 1<sup>er</sup> mai 2016;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 17 février 2016 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 17 février 2016;
4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 16 avril 2016.

ET

**Aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 1<sup>er</sup> mai 2016;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 17 février 2016 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, depuis au moins 12 mois le 17 février 2016;
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 17 février 2016;
5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse ci-dessous indiquée, une procuration au plus tard le 16 avril 2016.

**PRENEZ NOTE** que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais au plus tard le **16 avril 2016** (dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision) sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

**Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du président d'élection. Les demandes d'inscription et les procurations prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.**

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection :  
1381, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, (Qc) J8B 1A3  
Tél. : 450 229-2070

**Donné à Sainte-Adèle**, le 2 mars 2016.

**Simon Filiatreault**  
**Président d'élection**